



## Ce que dévoile le cas d'Arles...

**Il est des traitements qui peuvent devenir des cas d'école. Celui de la fermeture de la brigade de surveillance intérieure (BSI) d'Arles en est un.** Il est à méditer particulièrement en cette période de travail législatif de transfert des missions fiscales, où les services non concernés directement par l'opération de transfert peuvent porter l'espoir d'échapper à toute opération de restructuration. Espoir malvenu qui ne fait que conforter le Gouvernement dans sa détermination.

**Depuis les premières annonces il y a plus de 3 ans sur la fermeture de cette brigade, SOLIDAIRES a combattu ce projet.**

Une brigade méritante et efficace, avec des collègues tout particulièrement investis, en attestent les résultats contentieux encore réalisés cette dernière année.

Une brigade idéalement positionnée, pouvant se projeter en quelques minutes sur les péages buccorhodaniens.

Tout cet argumentaire fut porté.

- En instances : en groupes de travail (GT) locaux, en Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) ou encore en Comité technique (CT).
- Hors instances : en œuvrant à une interpellation intersyndicale de la presse, des politiques et du grand public.

À l'instar d'une de nos précédentes productions qui ne lui était pas directement adressée<sup>1</sup>, la Direction générale (DG) a cette fois pris la plume pour répondre à la lettre ouverte de l'intersyndicale nationale *Relocaliser la BSI d'Arles à Arles !*

Le contenu est édifiant...

**Face aux problématiques métiers, la DG reconnaît la « nécessit[é] de pouvoir mobiliser plus d'agents sur la zone d'Arles ». Que fait-elle ? Elle confirme la fermeture de l'unité !**

**Et pour un motif aberrant, alors que des travaux auraient pu être financés ou d'autres locaux recherchés !** Mais la DG ne s'est pas donné cette peine et a profité de l'aubaine que le local « loué par l'administration [...] ne répondait pas pleinement aux exigences de fonctionnement comme aux normes de sécurité propres à ce type de service »...

**Pour nous faire avaler la couleuvre du transfert des missions fiscales, les autorités nous serinent un redéploiement vers le « cœur de métier ».**

**Ne nous y trompons pas : c'est un piège destiné à diviser pour mieux régner.**

**Le cas d'Arles nous le dévoile : toutes les missions sont en danger.** Y compris celles de surveillance générale. Y compris quand un service a des résultats exceptionnels. En SURV et en OPCO. Nos collègues de feu le bureau de Châlons-en-Champagne le confirmeront.

**La fiscalité, la sûreté sont des missions douanières à part entière, efficacement assurées par nos collègues. Nous nous battons pour les défendre. Toutes les défendre.**

Paris, le 23 novembre 2020

<sup>1</sup> <http://solidaires-douanes.org/guide-interrogatoire>

